



Réunion Parents-Professeurs 5ème



Lundi 5 octobre 2020



LES GRANDES LIGNES de l'année scolaire de 5^{eme}

Les dates importantes de l'année

- ▶ 1^{ère} semestre de notation du 1^{er} septembre au 22 janvier 2021
(conseils de classe 1^{er} semestre à partir du 25 janvier 2021)
- ▶ Réunion parents professeurs sur rendez vous le lundi 23 novembre 2020
- ▶ 2^{ème} semestre de notation du 23 janvier à fin juin 2021
(conseils de classe à partir du 7 juin 2021)
- ▶ Remises des bulletins aux parents mardi 9 février 2021

RAPPEL :

- ▶ Elections des parents le vendredi 9 octobre 2020

VIE SCOLAIRE

Vie scolaire

- ▶ Les absences et sorties exceptionnelles doivent être justifiées par écrit au retour de l'élève dans l'établissement uniquement sur les billets roses.
 - ▶ Si votre enfant est malade, merci de contacter la vie scolaire
 - ▶ Vous avez le choix entre 2 régimes d'entrées et sorties du collège (voir carnet de correspondance) Même si l'élève est régime 2 et demi pensionnaire il est tenu de déjeuner au self. Il n'y aura pas d'adaptation.
 - ▶ Les dispenses d'EPS (ponctuelle maximum une semaine):
 - L'élève présente son carnet au professeur et va en cours sans pratique sportive. Selon l'activité, le professeur peut décider d'envoyer l'élève en salle d'étude.
 - Dispense au-delà d'une semaine sur présentation d'un certificat médical, qui doit être à la fois présenté à l'enseignant puis à la vie scolaire.
 - Le carnet de liaison doit vous être présenté tous les soirs.
- ▶ **Le téléphone portable devra être éteint dans l'enceinte du collège.**

Vie scolaire

- ▶ **Merci de fournir un masque adapté à la taille de votre enfant**
- ▶ **Les élèves se rangent dans les cours en face des numéros de salles**
- ▶ **Fonctionnement du self: les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.**
- ▶ **Attention aux oublis de cartes trop fréquents qui génèrent un dysfonctionnement du placement à table.**

Les demandes de bourse

Calendrier pour l'année 2020 - 2021

- ▶ La campagne de bourse pour 2020-2021 est ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 15 octobre 2020 pour les établissements d'enseignement public que la demande de bourse soit faite en ligne (EDUCONNECT) ou sur formulaire papier.
- ▶ Les dossiers papiers devront être remis à l'intendance pour le 9 octobre.
- ▶ La procédure est en ligne sur le site du collège.

EDUCONNECT

- ▶ Les codes ont été transmis via les élèves.
- ▶ Ce compte vous permet d'effectuer les demandes de bourses collège pour cette année et servira plus tard pour le choix d'orientation
- ▶ Il est donc nécessaire que chaque famille crée un compte EDUCONNECT.



J'accède aux services en ligne des établissements scolaires

J'accède à mes services avec FranceConnect



FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne.

OU

J'utilise mes identifiants Éducation nationale

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

[Identifiant perdu](#)

[Mot de passe perdu](#)

OU

[Je n'ai pas encore d'identifiant](#)

[Mentions légales](#)

[Besoin d'aide ?](#)



Utilisation du logiciel PRONOTE

Se connecter à
PRONOTE

- ▶ Accès par le site du collège:

<http://www.college-mescoat-landerneau.ac-rennes.fr/>

Une vidéo de présentation est disponible à partir du lien ci dessous :

<https://vimeopro.com/indexeducation/pronote-pour-les-familles/video/328626162>

Utilisation de Pearltrees



Depuis Mai 2020, l'établissement a souscrit à l'offre Pearltrees éducation et finance un compte par élève.

Pearltrees est un espace de stockage externe des cours et des documents, il est protégé par une charte.

Les dysfonctionnements sont signalés immédiatement à l'établissement.

- ▶ L'accès est sécurisé et peut se faire à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un Smartphone.
- ▶ L'espace personnel est organisé par discipline.
- ▶ L'élève garde son compte durant toute sa scolarité au collège voire au lycée.
- ▶ Les élèves seront formés à l'utilisation de l'application par Madame Péron professeur documentaliste.

Le dispositif « DEVOIRS FAITS »

- ▶ Les élèves seront pris en charge par des assistants d'éducation, les enseignants sur certains créneaux horaires.
- ▶ Attention: Même si les élèves bénéficient d'une aide au collège, cela ne signifie pas qu'ils n'auront pas de travail à la maison. Il est donc important de contrôler sur l'agenda et sur Pronote le travail à réaliser.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes étrangères
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
hors Île-de-France
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 23 novembre 2015



Les portes de
l'établissement
sont ouvertes
à partir de
7H45 le matin